



*Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne*

PC.DEL/140/05  
3 March 2005

FRENCH only

Représentation Permanente du Luxembourg  
auprès de l'OSCE  
Wallnerstrasse 2/1/2  
Tél. : +43-1-478 21 68  
Fax : +43-1-478 26 43  
E-mail : vienne.osce@mae.etat.lu

**546e Conseil Permanent  
3 mars 2005**

**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPONSE AU MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES DE LA BULGARIE, S.E. M. SOLOMON PASSY**

L'Union européenne se réjouit de revoir S.E. Monsieur Passy au Conseil permanent, cette fois-ci, comme il l'a souligné lui-même, en sa qualité de Ministre des Affaires étrangères de la Bulgarie et de membre de la Troïka de l'OSCE.

Nous constatons que, depuis qu'il a quitté la barre de l'OSCE, son intérêt et son enthousiasme pour cette organisation sont restés intacts. Le sort de cette organisation, qui célébrera cette année son 30e anniversaire, lui tient à cœur.

L'Union européenne partage son intérêt et nous remercions notre Président en exercice de 2004 d'être venu aujourd'hui souligner quelques points essentiels qui font parti de l'acquis de l'OSCE.

Comme lui, l'Union européenne estime que l'OSCE doit s'adapter à un monde en évolution, et qu'une réforme de l'organisation, n'est pas un but en soi. Une réforme – ou transformation – doit servir à améliorer le fonctionnement de l'organisation pour lui permettre de s'acquitter plus efficacement de son mandat qui est, comme M. Passy l'a si bien dit, d'assister les Etats participants à mettre en œuvre les engagements auxquels ils ont souscrit.

L'acquis de l'OSCE, constitué par les engagements pris par nous tous dans les trois dimensions au cours des trente dernières années depuis l'adoption de l'Acte final d'Helsinki, ne devra pas être affaibli, mais devra au contraire en sortir renforcé.

L'Union européenne a déjà dit à plusieurs reprises qu'elle est prête à écouter ceux qui ne sont pas satisfaits du fonctionnement actuel de l'OSCE, à examiner leurs critiques et leurs propositions. Il est question de déséquilibre et de rééquilibrage. M. Passy vient de nous esquisser ses vues sur la question des équilibres entre les trois dimensions et au sein de chaque dimension.

Si un rééquilibrage s'avère nécessaire, il devra se faire en renforçant les aspects moins développés, non pas en affaiblissant ou en réduisant d'autres. Pour le dire plus clairement, l'Union européenne est disposée à envisager un renforcement des activités de l'OSCE dans les dimensions politico-militaire et économique et environnementale, mais ce renforcement ne devra pas se faire au détriment de la dimension humaine.

Dans ce but, l'Union européenne soutient pleinement le processus de réflexion lancé dans le cadre du groupe des personnes éminentes dont la décision de mise en place qui fut adoptée par la réunion ministérielle de Sofia de décembre dernier fut un des succès de la Présidence de M. Passy. L'Union européenne se félicite elle aussi des efforts faits sur ce dossier par la Présidence en exercice slovène depuis le début de l'année. La première réunion des personnes éminentes a eu lieu le 17 février à Ljubljana et les échos que nous en avons reçus sont encourageants. L'Union européenne est confiante que les sept personnes éminentes mèneront à bien leur tâche difficile et que leur rapport répondra aux demandes des Etats participants aussi bien qu'aux besoins de l'organisation.

Dans son intervention M. Passy a également fait référence à l'impasse financière et budgétaire dans laquelle l'OSCE se trouve actuellement. L'Union européenne tient à remercier encore une fois la Présidence en exercice bulgare pour les efforts qu'elle a fournis au cours de l'année 2004 dans ce contexte. Nous continuons à soutenir que la dernière proposition bulgare, le fameux « best guess », qui fut le résultat d'une année de consultations entre les 55 Etats participants, constitue un bon compromis.

L'Union européenne partage donc l'approche positive de M. Passy en ce qui concerne l'OSCE et son avenir. Comme chaque organisation internationale, l'OSCE a la valeur que ses Etats participants veulent bien lui accorder, elle ne peut être que ce que nous voulons qu'elle soit. L'Union européenne et ses Etats membres ont réaffirmé à maintes reprises l'importance que nous attachons à l'OSCE, à ses institutions et à ses missions et nous restons ferme sur cette position.

L'Union européenne croit en l'avenir de l'OSCE et, dans ce contexte, nous avons pris bonne note de la candidature de la Bulgarie à la Présidence en exercice de 2014 que vient d'émettre M. Passy et nous nous félicitons de sa vision pour le futur de notre organisation. Nous le remercions encore une fois de sa présence parmi nous aujourd'hui et de ses propos encourageants.

Je vous remercie de votre attention.

Les pays candidats la Roumanie, la Turquie et la Croatie<sup>1</sup> se rallient à cette déclaration.

---

<sup>1</sup>La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association